

COMPTE RENDU

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2017

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 31 Juillet 2017 à 18H sous la présidence de Monsieur MOINET Claude, Maire.

Présents : Mme DELAUNAY Adeline. Messieurs BOLZON J., CHIARADIA J., GERAUD P., LAMY E., MICHELIN D, MOINET C.

Absent : GERAUD Philippe

Secrétaire de séance : Madame DELAUNAY Adeline.

Après lecture du dernier compte rendu, on passe à l'ordre du jour.

Représentativité des communes au sein de l'organe délibérant de la Communauté de Communes Lot et Tolzac.

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de revoir la représentativité des communes au sein de la Communauté de Communes Lot et Tolzac, du fait de la démission de 4 conseillers municipaux à Tombeboeuf et présente la proposition de la répartition des membres comme suit:

Commune	Population municipale 2017	Accord local CC Lot et Tolzac
CASTELMORON-SUR-LOT	1 731	6
LE TEMPLE-SUR-LOT	1 006	4
MONCLAR	854	3
VERTEUIL D'AGENAIS	587	2
PINEL-HAUTERIVE	550	2
TOMBEBOEUF	465	2
LAPARADE	407	2
SAINT-PASTOUR	405	2
MONTASTRUC	287	2
COULX	244	1
BRUGNAC	187	1
LABRETONIE	177	1
HAUTESVIGNES	163	1
TOURTRES	140	1
VILLEBRAMAR	100	1
TOTAL	7 303	31

Après délibération, le tableau de représentativité a été voté à l'unanimité.

Divers :

Tarifs cantine :

Suite à une augmentation des denrées alimentaires et en vue de maintenir une qualité des repas servi, Monsieur le Maire propose que le tarif des repas soit augmenté de 0.05 centimes. De ce fait, le repas d'un enfant passerait de 2.60 € à 2.65 € et le repas pour un adulte passerait de 4.45 € à 4.50 €

Après délibération, l'augmentation de 0.05 centimes par repas a été votée à l'unanimité.

École :

Monsieur le maire présente un mot qui sera distribué prochainement aux parents d'élèves des enfants scolarisés à Tombeboeuf qui les informe que l'école sera sur 4 jours et leur présente les nouveaux horaires de classe et des différents services (cantine, garderie et centre de loisirs).

Monsieur le Maire informe que les travaux à l'école concernant l'accessibilité ont pris du retard. Certains artisans n'ont pu tenir leurs délais.

Fête votive :

Monsieur le Maire informe que la fête votive sera cette année les 19 et 20 aout 2017.

Panneaux lumineux :

Monsieur le Maire informe que les communes de Tombeboeuf, Villebramar, Tourtrés, Montastruc et Coulx souhaitent se mutualiser pour l'achat d'un panneau lumineux double face ou chaque commune pourra faire apparaitre différentes informations. Monsieur le Maire informe que la communauté de communes participe à hauteur de 70 % du fait de la mutualisation.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.
